



# Étude d'impact économique de l'Énap sur l'agglomération agenaise

UNE IMPLANTATION  
RÉUSSIE



CCI LOT-ET-GARONNE

1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



École nationale  
d'administration  
pénitentiaire

JUIN 2020





## Une étude d'impact économique : rendre visible l'impalpable

C'est avec fierté que nous vous proposons ce document qui met en lumière toute la richesse créée grâce à l'implantation de l'Énap au sein de notre département, le Lot-et-Garonne.

Au-delà des chiffres, ce diagnostic raconte une histoire : un projet construit sur une unité géographique pour développer un pôle de coopération économique majeur porté par une dynamique et une volonté commune.

Menée conjointement par l'Énap et la CCI, cette étude reflète l'attractivité de ce territoire, donne confiance et répond aux différents enjeux d'un développement territorial.

Cette étude est aussi la démonstration qu'une collaboration entre acteurs du territoire permet d'innover au service de l'intérêt commun.

Il est essentiel qu'un territoire comme le nôtre ait conscience de la chance d'être ce bien commun, l'Énap. Cette étude y contribue et renforce cette perception.

Elle permet de rendre visible aux yeux de tous ces flux économiques, qui, non caractérisés, sont impalpables.

La force des CCI, c'est cette capacité à décrire tous ces flux pour être au service du développement économique et de l'aménagement du territoire. Une vocation, le soutien aux projets innovants et structurants.

Au quotidien, le rôle de la CCI est d'accompagner les acteurs économiques et les chefs d'entreprise dans toutes les étapes : création, développement (RSE, transformation numérique, international...) et cession/reprise d'entreprise. Il s'agit de leur apporter, de façon opérationnelle, des conseils, des solutions, des outils d'aide à la décision et de faire remonter aux pouvoirs publics leurs besoins.

Un des rôles majeurs des Chambres de Commerce et d'Industrie : créer une proximité territoriale pour accélérer tous les projets d'entreprendre.

**Alain Brugalières,**

*Président de la CCI de Lot-et-Garonne*

Il y a vingt ans, l'Énap s'implantait à Agen, selon le souhait des représentants des collectivités locales, dont le projet mis en concurrence fut apprécié et retenu. Depuis, l'Énap opérateur du ministère de la justice et la communauté d'agglomération d'Agen cheminent ensemble.

Le dessein qui présidait à l'installation de notre école obéissait à un noble idéal, celui de l'aménagement du territoire. L'histoire débute en fait le 20 septembre 1994, quand le comité interministériel pour l'aménagement du territoire (CIAT) décide la délocalisation de l'école à Agen. Aujourd'hui, la question se pose de savoir si au-delà de l'ambition du dessein, le territoire qui nous accueille a effectivement reçu un juste retour de son engagement, constant depuis 2000.

L'étude que nous livrons et intitulée « étude d'impact 2019 » est la deuxième édition de ce type d'exercice, mené depuis 2019. Cette année, il présente cependant une singularité, que nous espérons pérenniser : celle d'avoir été réalisée en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie de Lot-et-Garonne. Cet acteur incontournable du développement économique local nous a fait l'honneur de s'intéresser à notre étude et mis ses compétences à contribution pour réaliser la nouvelle édition. Nous lui témoignons ici toute notre reconnaissance.

Que l'action de l'État trouve à s'illustrer concrètement dans un territoire, via l'activité de l'un de ses opérateurs, voilà ce que nous cherchions à rappeler. Plus encore, nous avons à cœur de préciser que cette action trouvait à s'incarner dans un domaine concernant chacun de nos concitoyens à l'échelle locale, départementale voire régionale. C'est la raison pour laquelle, de concert avec la CCI, nous nous sommes intéressés à la dimension économique de l'activité de notre école et à sa capacité, en tant que service public, à produire des richesses au bénéfice du territoire qui l'accueille et de de ses habitants.

Ainsi notre école, toujours présente 20 ans après aux côtés des collectivités locales, reste fidèle à l'intention de ceux qui ont porté ce projet : soutenir le développement de leur territoire, aujourd'hui devenu le nôtre.

**Christophe Millescamps,**

*directeur de l'Énap*



ENAP  
École nationale  
d'administration  
pénitentiaire

# L'histoire d'une délocalisation

## Une école nationale en mouvement, désormais enracinée à Agen

Voici presque 20 ans, que l'École nationale d'administration pénitentiaire (Énap) s'est implantée à Agen et Boé. Installé sur un site de 16 hectares, ce campus s'organise sur un espace généreusement arboré autour d'un canal central, et son organisation pédagogique bénéficie d'infrastructures s'étendant sur environ 20 000 m<sup>2</sup>. On peut y compter : 3 villages, 857 chambres et 1 375 lits, un stand de tir, un gymnase, un bâtiment de simulation, un bâtiment d'enseignement, un restaurant, deux amphithéâtres, une médiathèque, ainsi que plusieurs points de restauration.

Depuis 2000, plusieurs chantiers ont été lancés, tels la construction du bâtiment de simulation, celle d'un second amphithéâtre ou encore l'aménagement de clôtures autour de l'école... L'ensemble de ces chantiers sera prochainement poursuivi par les grands travaux d'extension de l'école, décidés en 2016, pour répondre aux besoins en personnels de l'administration pénitentiaire.

En outre, pour ce qui est du volet « ressources humaines », l'Énap comptait 176 personnels permanents à son ouverture. En 2019, cet effectif s'élevait à 276.

Concernant les publics accueillis, c'est en milliers qu'il faut compter l'effectif d'élèves et de stagiaires qui intègrent une formation. En 2019, 4 834 personnes ont terminé une formation initiale ou continue.

## Le poids économique de l'Énap sur l'agglomération agenaise

**« L'Énap constitue un site majeur de l'activité de l'agglomération agenaise qui pèse déjà de son poids sur le plan économique et social. Le projet d'extension de l'Énap qui augmente de manière significative le nombre de stagiaires à l'horizon 2020/2022 a été porté et salué par l'ensemble des collectivités du département. »**

Depuis sa présence à Agen et Boé, l'Énap a eu le temps de s'intégrer dans son environnement, en entretenant des liens perpétuels avec les autorités locales, mais également en accueillant, pour des manifestations diverses (culturelles, journées du patrimoine, associations sportives...), la population de l'agglomération agenaise et de ses alentours.

L'Énap est devenue un acteur incontournable du développement du territoire.

## Demain, des perspectives...

L'extension de l'école à l'horizon 2022 de 1,6 hectares induira une augmentation des élèves et des stagiaires en formation.

La structure à venir produira des retombées économiques plus importantes et l'impact sur l'agglomération agenaise sera à actualiser, étendant ainsi le bénéfice des investissements de l'État à l'ensemble de l'agglomération, du département et de la région.

# Une méthode qui a fait ses preuves

À l'origine, les études d'impact économique étaient généralement issues de la méthode définie par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), institution spécialisée des Nations-Unies, afin de pouvoir mesurer de manière rigoureuse les retombées économiques des aéroports internationaux.

Cependant, le champ d'analyse des études d'impact économique a été élargi à d'autres infrastructures ou même à des événements.

Quantifier le poids économique et l'effet d'entraînement d'un secteur d'activité, d'un équipement, valoriser l'impact économique d'une entreprise, d'un secteur d'activité, ou d'une d'infrastructure auprès des autres acteurs économiques du territoire sont la finalité de ce type d'étude.

La présente étude applique les fondements et la méthodologie de cette approche que les Chambres de Commerce et d'Industrie ainsi que le Bureau d'Économie Théorique Appliquée de l'Université de Strasbourg utilisent.

## **Quelques exemples d'études d'impact économique :**

- > CCI de Corrèze : étude d'impact économique de l'Aéroport Brive Vallée de la Dordogne (2006).
- > CCI de Bayonne Pays Basque : étude d'impact économique de L'Aviron Bayonnais Rugby Pro (2010).
- > CCI de Bordeaux : étude d'impact économique du Stade Matmut-Atlantique de Bordeaux (2019).
- > CCI de Haute-Vienne : étude d'impact économique du CHU de Limoges (2014).
- > CCI de Dordogne : étude d'impact économique de l'Aéroport de Bergerac-Dordogne- Périgord (2005, 2010, 2015).
- > Bureau d'Économie Théorique et Appliquée Université Louis Pasteur, CNRS : impact économique régional d'un pôle universitaire de Strasbourg (2010).



# SOMMAIRE

<b>Partie 1 – Définition et méthodologie</b> .....	p. 9
<b>Partie 2 – Impact direct</b>	
Choix méthodologique .....	p. 13
Répartition par poste de dépense .....	p. 14
Montant impact direct .....	p. 15
<b>Partie 3 – Impact indirect</b>	
Choix méthodologique .....	p. 17
Calcul de l'impact indirect .....	p. 18
Montant impact indirect .....	p. 21
<b>Partie 4 – Impact induit</b>	
Choix méthodologique .....	p. 23
Calcul de l'impact induit .....	p. 24
Montant impact induit .....	p. 25
<b>Partie 5 – Impact économique global</b> .....	p. 27
Conclusion .....	p. 28
<b>Annexe :</b>	
Études d'impact économique sur l'agglomération agenaise .....	p. 31



ACCUEIL

SORTIE

SORTIE

## Définition et méthodologie

La méthodologie retenue pour évaluer l'impact économique de l'École nationale d'administration pénitentiaire a pour objectif d'évaluer les retombées en termes de flux financiers injectés par l'école dans l'économie de l'agglomération agenaise.

Une étude d'impact économique mesure trois catégories de revenus générés :

- 1 le revenu primaire (ou impact direct),
- 2 le revenu secondaire (ou impact indirect),
- 3 le revenu local supplémentaire (ou impact induit).

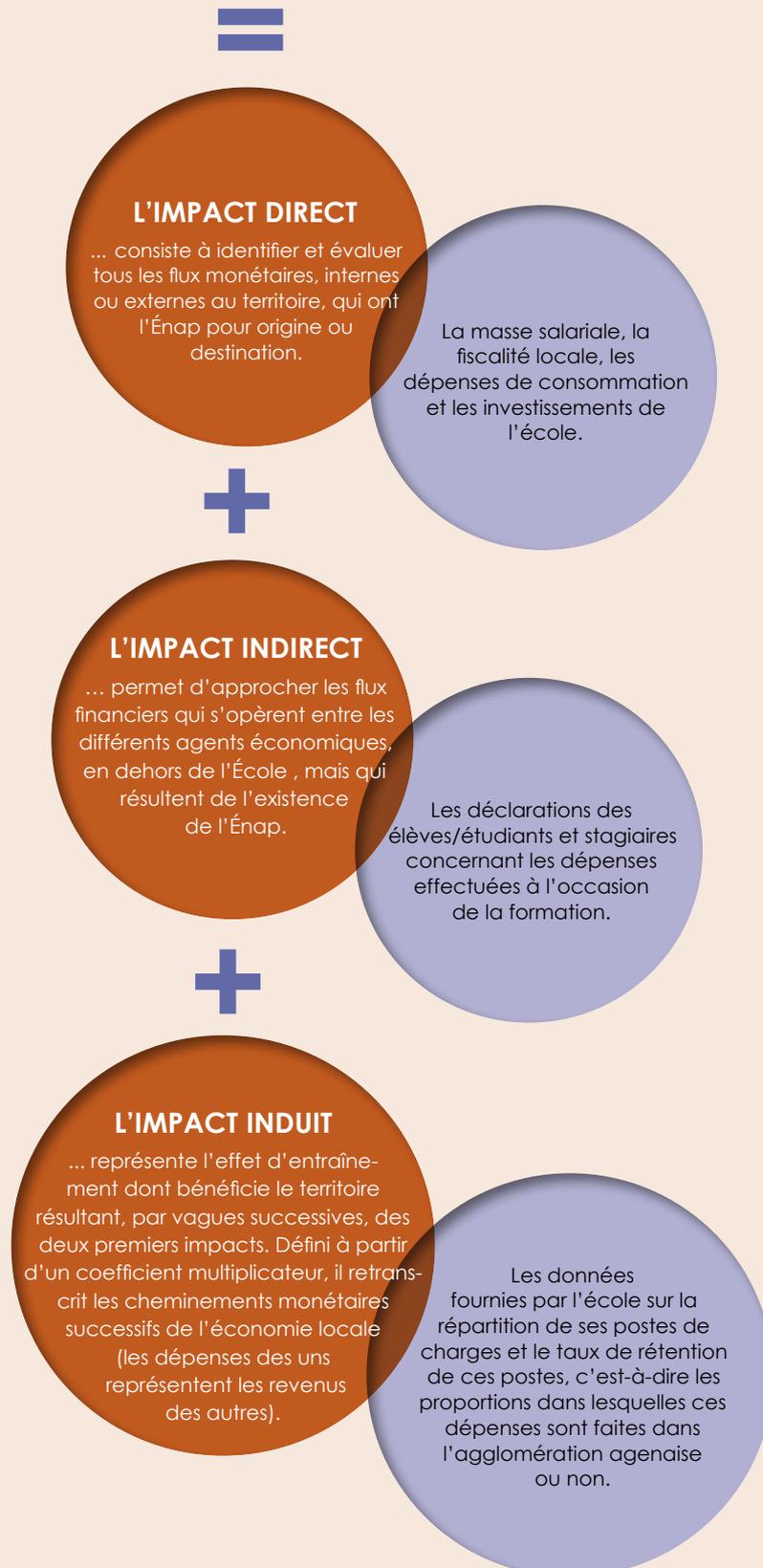
**L'impact global correspond à la somme de l'impact direct, de l'impact indirect et de l'impact induit.**

La mise en œuvre de cette méthodologie a reposé sur la réalisation d'enquêtes auprès de **836 élèves** et stagiaires en formation à l'Énap suivant différentes typologies de formation.

Ces enquêtes ont été administrées par l'équipe de l'Observatoire de la formation de l'Énap lors de rencontres en vis-à-vis avec les interrogés.



# Impact économique





## Impact direct

**L'IMPACT DIRECT correspond aux richesses produites par l'Énap sous forme de masse salariale, de fiscalité, de dépenses de consommation et d'investissement.**

### Choix méthodologique

Afin de ne pas surévaluer l'impact économique direct, plusieurs effets doivent être considérés avec rigueur, dont notamment :

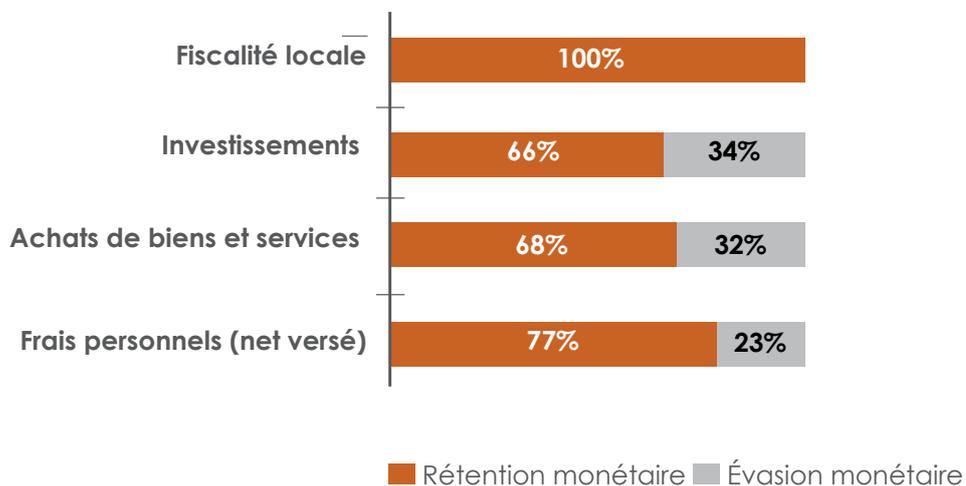
- 1. Le périmètre de référence** : le territoire d'étude définit les flux monétaires selon leur origine (flux internes ou externes).
- 2. L'évasion** : certains flux financiers sortent du territoire à destination d'agents économiques extérieurs. Par exemple certains impôts payés par l'école relèvent de la fiscalité d'État (donc nationale) et non de la fiscalité locale.
- 3. La rétention** : mesure des flux conservés au sein du territoire.

Les postulats suivants ont été retenus, basés sur les informations transmises par l'école :

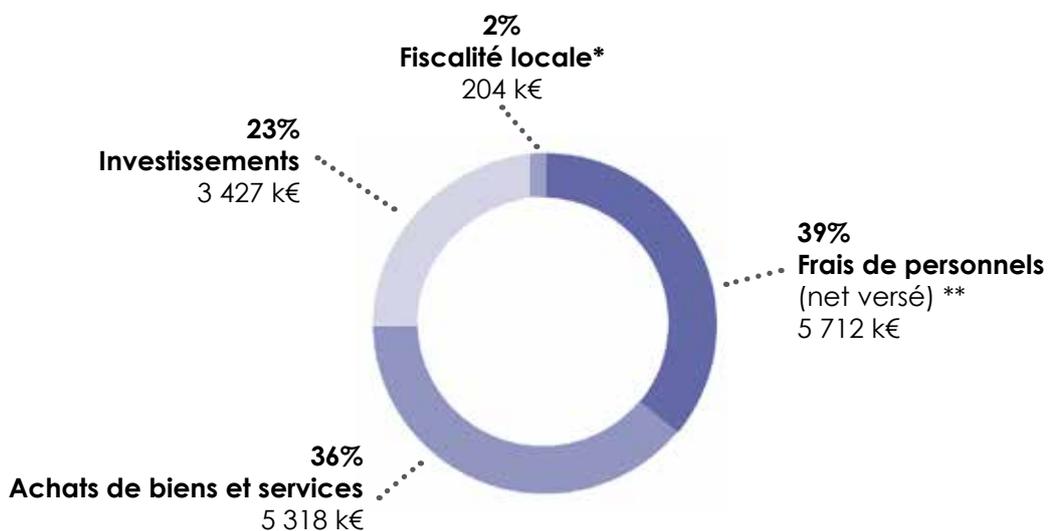
- > **Frais de personnels** : l'évasion/rétention sont liées au département de résidence des salariés. L'évasion (hors agglomération agenaise), a été évaluée à hauteur de 23% de l'emploi total au sein de l'école.
- > **Achats de biens et services** : l'essentiel des achats de l'école est effectué dans l'agglomération agenaise (68%) et une part estimée à 32% est liée à des achats extérieurs.
- > **Investissements** : ils concernent essentiellement de la construction, des équipements en matériel et en informatique. Une proportion importante de ces dépenses est effectuée auprès des entreprises de l'agglomération (66%) : soit une évasion de 34%.

## Répartition par poste de dépense

### Flux monétaires par poste de dépense



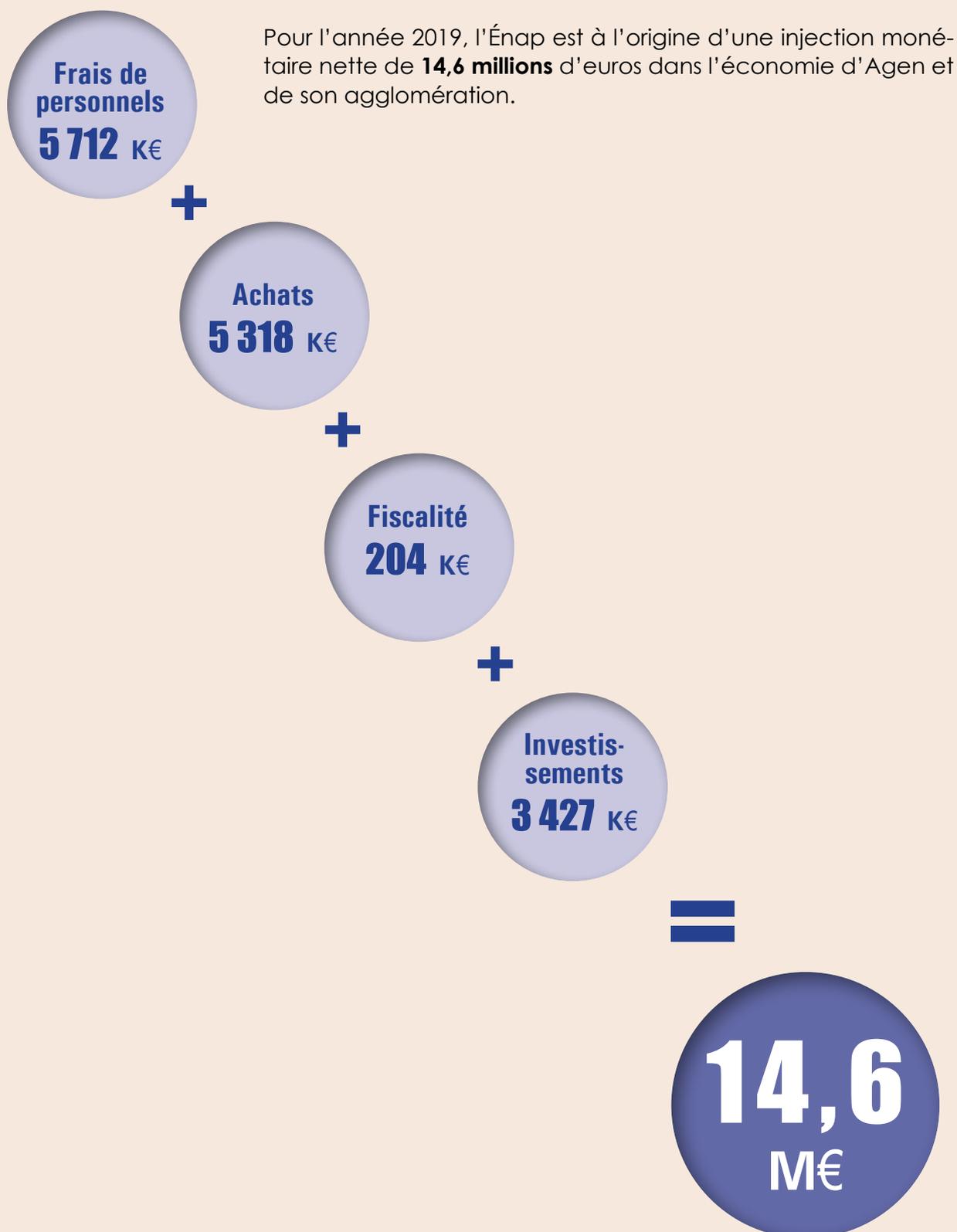
### Répartition des postes de dépense dans l'agglomération agenaise



\* Taxes salaires, ordures, transport...

\*\* Les frais de personnel nets n'incluent pas les versements aux intervenants extérieurs.

## Montant de l'impact direct





## Impact indirect

### Choix méthodologique

Les dépenses des élèves ont été recueillies par voie de questionnaires, transmis par l'Observatoire de la formation de l'Énap auprès de 836 élèves et stagiaires en formation en 2018. Ces questionnaires ont été remplis lors de rencontres directes en amphithéâtre. L'objectif ultime de ce recueil de données était de définir combien, en moyenne, un élève/stagiaire dépense par semaine lorsqu'il est en formation à l'Énap.

Puis, de multiplier ce montant par le nombre de semaines passées en formation par les élèves et stagiaires. Cette méthode repose sur le postulat que les personnes en formation en 2019 aient eu le même comportement consommatoire que celles interrogées en 2018 (dans le respect des effectifs et durée de formation).

Afin d'affiner ces résultats, des élèves engagés dans différentes formations ont été interrogés afin de constituer un échantillon représentatif :

- > **467** élèves surveillants (56%),
- > **187** élèves conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (22%),
- > **144** élèves premiers surveillants (17%),
- > **38** élèves directeurs des services pénitentiaires (5%).

(2 promotions de directeurs des services pénitentiaires et une promotion de directeurs des services pénitentiaires d'insertion et de probation)

Cette démarche se justifie par l'existence de comportements à la consommation différenciés selon les profils sociodémographiques et nécessaire pour appréhender la réalité des dépenses des personnes en formation.

De plus, il était essentiel que des personnes engagées dans une formation continue, ici les premiers surveillants, participent à cette enquête, dans la mesure où la formation continue regroupe davantage de personnes que la formation initiale. Mais aussi parce que ces personnels disposent théoriquement d'un pouvoir d'achat supérieur du fait qu'ils sont fonctionnaires depuis plusieurs années.

Le questionnaire transmis aux élèves et aux stagiaires a permis de connaître leurs dépenses hebdomadaires selon différents pôles, inspirés des 14 postes de consommation définis selon l'Insee. Connaître également leur âge et leur genre, a donné l'opportunité de calculer des taux de dépense différenciés, qui ont été appliqués aux élèves présents en 2019. Nous avons ainsi obtenu des dépenses annuelles totales par pôle de consommation, pour l'ensemble des élèves et stagiaires présents en 2019, affinées selon leur profil.

### Calcul de l'impact indirect

- > Le calcul de l'impact indirect repose sur les dépenses effectuées sur le territoire d'étude par les élèves/stagiaires.
- > Ces populations dépensent auprès des entreprises locales (établissements de restauration, cafés-bars mais également des commerces, clubs sport et culture...).

### Chiffre clé

**4 834** élèves/stagiaires sont rentrés en formation à l'Énap en 2019

**Public ayant effectué au moins une semaine de présence à l'Énap.**

L'impact indirect correspond aux dépenses effectuées par les élèves et stagiaires durant leur temps de formation à l'Énap auprès des prestataires de biens et services locaux. Cet impact est calculé à partir des déclarations des élèves et stagiaires lors d'enquêtes menées à propos de leurs dépenses.

## Enquête élèves/stagiaires

Le tableau suivant présente l'effectif total d'élèves et stagiaires sur l'année 2019 ventilé par typologie de formation.

### Répartition des élèves par type de formation

	Corps	Effectif d'élèves total par formation
Formation initiale	Surveillants	3015
	Lieutenants	209
	Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	715
	Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	73
	Directeurs Services Pénitentiaires	86
	Classe Préparatoire Intégrée	29
	Personnels techniques	89
	1 <sup>er</sup> surveillants	170
Formation continue	FA DPIP* / Dir. Services Pénitentiaires	20
	Moniteurs de sport	14
	Formateurs & Responsables formation	22
	Escortes judiciaires	316
	Équipe Régionale Intervention Sécurité	35
	DLRP**	17
	Moniteur Sécurité Pénitentiaire	24
	<b>TOTAL</b>	<b>4 834</b>

\* Formation adaptation Dir. Pénitentiaire insertion et probation

\*\* Département du renseignement pénitentiaire

## Répartition par poste de dépense

Type de dépense	Montant des dépenses sur l'année 2019	%	Dépenses moyennes /semaine /élève
Alimentaire et débit de boissons	3 532 172 €	50 %	95 €
Restaurants	777 077 €	11 %	20 €
Habillement	565 147 €	8%	16 €
Ameublement	98 900 €	1,4 %	2 €
Numérique	353 217 €	5 %	10 €
Santé	141 287 €	2 %	4 €
Transport	989 008 €	14 %	27 €
Logement	402 667 €	5,7 %	11 €
Laverie	120 093 €	1,7 %	3 €
Sport, culture	84 772 €	1,2 %	2 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 064 345 €</b>	<b>100 %</b>	<b>190 €</b>

Le tableau suivant présente l'estimation de leurs dépenses effectuées au cours de l'année 2019, dans les commerces et les services d'Agen et de son agglomération. Comme nous le précisons, cette évaluation est basée sur l'hypothèse que les élèves présents en 2019 aient consommé de la même manière que leurs collègues, interrogés en 2018, dans le cadre de l'enquête sur l'impact économique réalisé en 2019.

## Dépenses moyennes par semaine et par type de formation

	Corps	Dépenses sur l'année 2019	Dépenses moyennes /semaine /élève
Formation initiale	Surveillants	4 382 327 €	209 €
	Lieutenants	276 678 €	145 €
	Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	1 709 357 €	180 €
	Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	79 612 €	128 €
	Directeurs Services Pénitentiaires	105 150 €	122 €
	Classe Préparatoire Intégrée	42 777 €	71 €
	Personnels techniques	89 540 €	157 €
Formation continue	1 <sup>er</sup> surveillants	137 789 €	135 €
	FA DPIP* / Dir. Services Pénitentiaires	22 214 €	123 €
	Moniteurs de sport	21 778 €	141 €
	Formateurs & Responsables formation	38 292 €	134 €
	Escortes judiciaires	78 419 €	142 €
	Équipe Régionale Intervention Sécurité	42 415 €	151 €
	DLRP**	4 392 €	129 €
	Moniteur Sécurité Pénitentiaire	33 607 €	156 €
	<b>TOTAL / Dépenses moyennes</b>	<b>7 064 345 €</b>	<b>190 €</b>

\* Formation adaptation Dir. Pénitentiaire insertion et probation

\*\* Département du renseignement pénitentiaire

**Au total, les dépenses des agents en formation en 2019 sont estimées à 7 064 345 €.**

En moyenne, un élève reste 7,7 semaines/an à l'Énap.  
4 834 élèves au total en 2019



## Montant de l'impact indirect

Pour un nombre total de 4 834 élèves/stagiaires sur l'année 2019, avec une dépense moyenne de 190 €/semaine par élève, l'impact indirect de l'Énap dans l'économie d'Agen et son agglomération.

=

**7,1**  
**M€**

Globalement, un élève/stagiaire en formation dépense 190 € par semaine. Les élèves en formation initiale, notamment les surveillants et les conseillers d'insertion et de probation, ont tendance à dépenser davantage que les autres publics en formation (209 € par semaine pour un élève surveillant, et 180 € pour un élève Conseiller insertion et probation).

À l'inverse, les auditeurs de la classe préparatoire intégrée consomment peu durant leur formation, environ 71 € par semaine et par personne.



# Impact induit

**L'impact économique induit quantifie le rôle d'entraînement dans l'économie régionale joué par les flux monétaires issus de l'impact direct et indirect. Il est calculé à l'aide d'un coefficient multiplicateur (M) qui correspond aux mouvements de redistribution successifs.**

## Choix méthodologique

À partir des données fournies par l'Énap, le calcul de l'impact économique induit est réalisé à l'aide d'un coefficient multiplicateur.

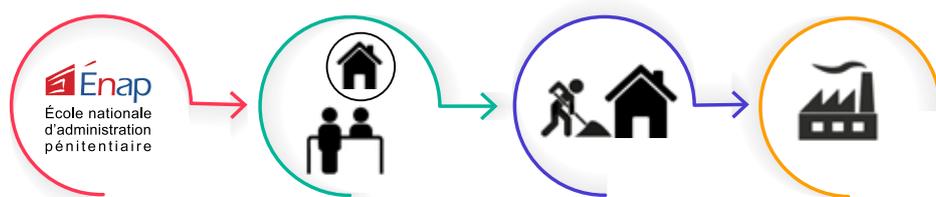
En effet, chaque professionnel de l'agglomération exerçant une activité par l'intermédiaire de l'Énap génère des retombées économiques locales, qui à leur tour constituent des flux nouveaux de revenus.

Le coefficient repose sur l'analyse du tissu économique et du comportement des professionnels en matière de consommation, d'investissements, de fiscalité locale et des salaires du Lot-et-Garonne et de l'agglomération agenaise.

La prise en compte de l'impact induit reflète les relations intersectorielles de l'économie régionale. Selon l'approche par la base économique<sup>(1)</sup> le Lot-et-Garonne se caractérise plus par l'importance de ses bases résidentielle (constituée principalement par les revenus des retraités), publique (revenus de la fonction publique) et sociale que par sa base productive (revenus issus du chiffre d'affaires réalisé auprès de clients hors département).

Par conséquent, le Lot-et-Garonne bénéficie d'un coefficient multiplicateur moins élevé que celui des départements où la base productive constitue le principal moteur de développement économique.

## Illustration effet induit



### Lecture du schéma :

*L'Énap rémunère l'un de ses salariés, ce dernier décide de faire l'acquisition d'une maison et va payer aux entreprises locales qui réaliseront les travaux de rénovation. Ces dernières vont rétribuer leurs fournisseurs de matériaux, etc.*

<sup>(1)</sup> L'approche par la base économique, analyse les montants des différents types de revenus qui viennent de l'extérieur alimenter l'économie locale. Source : Observatoire de l'économie et des institutions locales, Laurent Davezies.

## Calcul de l'impact induit

Un coefficient multiplicateur pourrait être estimé en identifiant la part des dépenses que l'Énap injecte dans l'agglomération agenaise compte tenu de ses dépenses totales.

67% des dépenses réalisées par l'Énap (achats biens et services, investissements) le sont auprès de structures locales.

Toutefois, en l'absence de données permettant d'utiliser un modèle « entrée-sortie » (outil le plus fréquemment utilisé) donnant la possibilité de reconstituer les échanges existants entre les différents secteurs, une hypothèse a été fixée en fonction des caractéristiques économiques locales et les coefficients observés dans d'autres études d'impact.

Mises à part certaines études qui appliquent des coefficients supérieurs à 2 la plupart des multiplicateurs utilisés se situent entre 1,25 et 1,85.

La CCI de Lot-et-Garonne estime le coefficient à 1,25 en fourchette basse.

Le calcul de l'impact économique induit réside dans l'application du coefficient au total des impacts directs et indirects.

**Coefficient M**

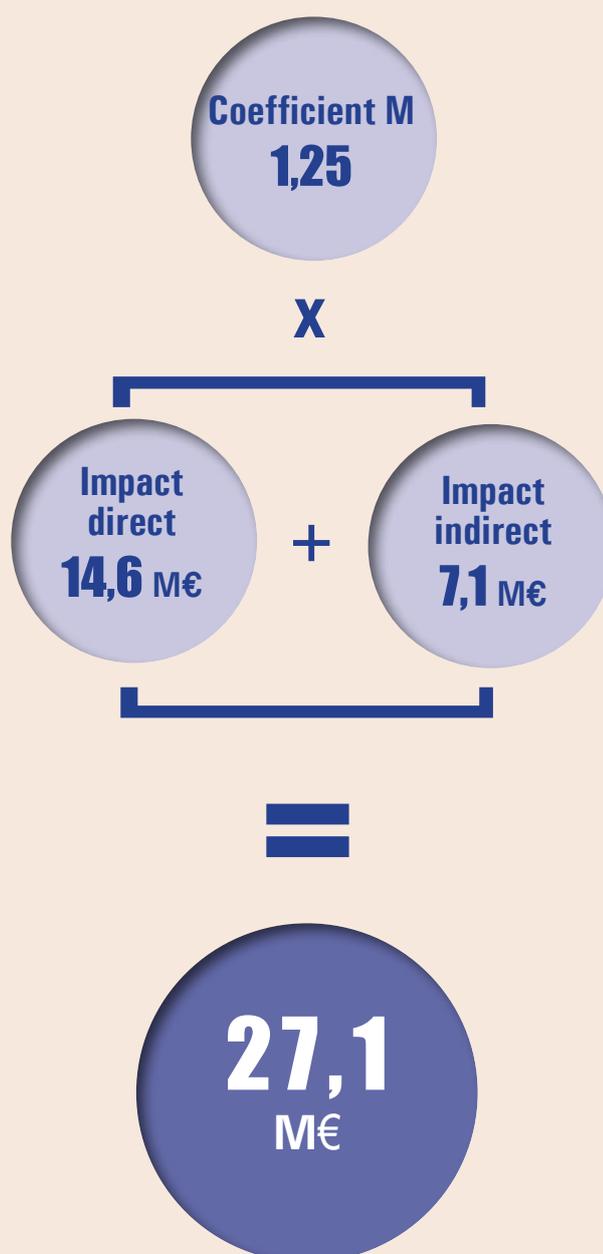
**=**

**1.25**



## Montant de l'impact induit

Sur la base du coefficient multiplicateur (M) évalué précédemment, les flux monétaires de redistribution successifs résultant des impacts direct et indirect s'élèvent à 27,1 millions d'€.

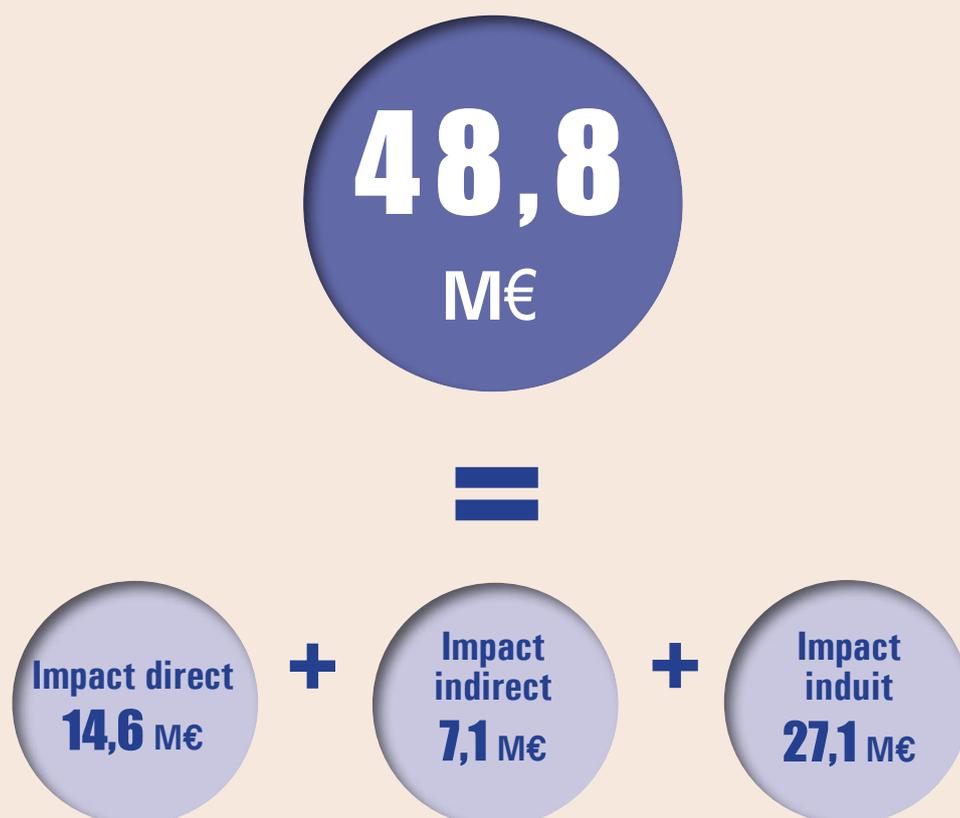




5

## Impact économique global

Sur la base des données fournies pour l'année 2019, la somme des différents impacts (direct, indirect et induit) générée par l'Énap représente un impact économique global de 48,8 millions d'€ pour Agen et son agglomération.





# Conclusion

Les retombées économiques de l'Énap en 2019 peuvent être estimées à près de **50 millions d'€** pour Agen et son agglomération.

Cependant ces retombées économiques au plan local ne sont pas toutes quantifiables financièrement. Il en va ainsi des impacts suivants :

- > image au plan national et international, pour la ville d'Agen et l'ensemble du territoire,
- > impact au plan touristique,
- > impact auprès des investisseurs.

L'Énap est un élément constitutif et important de l'écosystème entrepreneurial de l'agglomération agenaise. Les résultats de cette étude confirment son positionnement et valorisent l'importance de cet établissement de formation.

Ces éléments permettent d'objectiver le rôle d'entraînement de l'Énap dans l'économie locale.





École nationale  
d'administration  
pénitentiaire



# Annexe

## Études d'impact économique sur l'agglomération agenaise

Sur la base des données fournies pour l'année 2019, la somme des différents impacts (direct, indirect et induit) générée par l'Énap représente un impact économique global de 48,8 millions d'€ pour Agen et son agglomération.

2018 Étude de l'Énap (Observatoire de la formation)	2019 Étude de la CCI Lot-et-Garonne
<b>Impact direct</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Consommation des personnels</li> <li>&gt; Entretien et fonctionnement</li> </ul> <p style="text-align: center;">=</p> <p style="text-align: center;"><b>7.7 Millions d'€</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Frais de personnel</li> <li>&gt; Achats de biens et services</li> <li>&gt; Investissements</li> <li>&gt; Fiscalité</li> </ul> <p style="text-align: center;">=</p> <p style="text-align: center;"><b>14.6 Millions d'€</b></p>
<b>Impact indirect</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Consommation élèves / stagiaires</li> </ul> <p style="text-align: center;">=</p> <p style="text-align: center;"><b>5.2 Millions d'€</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Consommation élèves / stagiaires</li> </ul> <p style="text-align: center;">=</p> <p style="text-align: center;"><b>7.1 Millions d'€</b></p>
<b>Impact induit</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pas calculé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Coefficient multiplicateur = 1.25</li> </ul> <p style="text-align: center;">=</p> <p style="text-align: center;"><b>27.1 Millions d'€</b></p>
<b>Impact global</b>	
<b>12.9 Millions d'€</b>	<b>48.8 Millions d'€</b>



Étude d'impact  
économique de l'Énap  
sur l'agglomération  
agenaise

UNE IMPLANTATION  
RÉUSIE

JUIN 2020

Énap - 440, avenue Michel Serres - CS 10028  
47916 AGEN cedex 9  
[www.énap.justice.fr](http://www.énap.justice.fr)  
Intranet : <http://e-nap.énap.intranet.justice.fr>

CCI47 - 52, cours Gambetta  
47 007 Agen Cedex  
[www.cci47.fr](http://www.cci47.fr)



**EnapCampus**

La page officielle de  
l'École nationale  
d'administration  
pénitentiaire

**CCI47**

LinkedIn  
Facebook  
Twitter